

AUBEL - URBANISME

# On repart de 0 pour la Driesch 2

## Un dossier qui ne se concrétise toujours pas

**I**l y a des projets qui sont difficiles et d'autres dont on pense qu'ils ne se feront jamais. La Driesch 2, ce vieux serpent de mer aubelois, vient une fois de plus de changer de main. On repart de zéro. On n'est pas prêt à voir des appartements sur ce terrain.

Dans la pièce de Samuel Becket « En attendant Godot », les protagonistes passent leur temps à attendre le fameux Godot sans jamais le voir venir. À Aubel, une pièce presque aussi absurde se joue depuis quasiment 20 ans. Elle pourrait s'appeler : « En attendant les appartements de la Driesch 2 ». Depuis le début des années 2000, des promoteurs essaient vaillamment de construire des logements. Pour l'instant aucun d'entre eux n'a réussi. Pire, alors que des projets avaient relativement bien avancé, voilà qu'on repart à zéro. En effet, le groupe Horizon, le dernier groupe en date à s'être cassé les dents sur ce dossier, a récemment revendu le terrain au groupe Batico. « On repart d'une page blanche », déclarait Francis Geron, l'échevin de l'Urbanisme au dernier conseil communal. Horizon semblait en effet lassé de ne pas voir son projet bouger depuis plus d'un an.

« On doit rencontrer la fonction-



La Driesch 2 n'a toujours rien de construit. © D.R.

naire déléguée pour savoir dans quelle direction on va pouvoir évoluer », annonce-t-il. L'un des problèmes étant que la fonctionnaire déléguée avait précisé que si c'était pour demander un projet où il y aurait moins de 25 logements à l'hectare, ça ne valait même pas la peine d'essayer. Or, Aubel avait un peu peur de ce changement soudain dans son village puisque dans les quartiers avoisinants, on trouve 11, 13 et 15 logements l'hectare. « On a un accord oral avec le ministre. On pourrait demander un projet à 17 logements par hectare. »

Si tout se passe bien, une première esquisse devrait arriver sur la table du conseil communal en décembre de cette année. S'il n'y a

pas trop de complications, encore une fois, le projet définitif pourrait être prêt d'ici la fin 2022. Vu que le dossier semble particulièrement maudit on peine tout de même à y croire, mais on ne sait jamais. « Si un projet est prêt fin d'année prochaine, ça tombera à pic pour les 20 ans du dossier », s'amuse Francis Geron.

ADRIEN RENKIN

BAELEN

# Baelen souhaite une consigne sur les cannettes

Alors que les cannettes et les bouteilles en plastiques peuvent aisément être recyclées, il arrive trop souvent qu'une fois vides, ces contenants se retrouvent dans la nature, au bord des voies ou dans les cours d'eau. Une solution envisagée pour éviter ce genre de dépôts sauvages serait d'instaurer une consigne comme le font déjà nos voisins des Pays-Bas. « Lorsque l'on organise des opérations de nettoyage de la commune, nous constatons que les cannettes et les bouteilles sont nombreuses », indique le bourgmestre Maurice Fyon qui précise que dans une commune rurale comme la sienne, cela peut parfois avoir des conséquences dramatiques sur le bétail. C'est dans ce contexte que la commune a décidé de rejoindre le projet « Alliance de la consigne », comme devrait le faire la commune d'Olne la semaine prochaine. « Pour le moment, nous sommes encore fort isolés du côté francophone mais nous espérons que ce projet permettra de mettre la pression », conclut le bourgmestre.

F.P.

SPA - INCENDIE



## Un feu de cheminée embrase toute une maison

Un incendie s'est déclaré durant la nuit de lundi à mardi dans une habitation de la rue de l'Eglise à Creppe (commune de Spa), a fait savoir la zone de secours 4, Vesdre Hoëgne et Plateau. Les secours avaient été appelés pour un feu de cheminée, mais ce dernier s'est communiqué à la maison. Trois autopompes, trois camions citernes, une auto-échelle et un officier ont été mobilisés.

Retrouvez aussi **LES AVIS NÉCROLOGIQUES** en mémoire sur [www.enmemoire.be](http://www.enmemoire.be)

Jeannine DAOUST,

*son épouse;*

Anne et Michel HUYBRECHTS-STURNACK,  
Véronique et Philippe DROSSART-STURNACK,  
Stéphanie et Philippe LAMBERT-CARABIN-STURNACK,

*ses filles et beaux-fils;*

Thomas DUSSART et Béa,  
Mélanie HUYBRECHTS et Alain,  
Maxime REGIBO et Maité,  
Gérôme DUSSART et Maureen,  
Margaux HUYBRECHTS et Damien,  
Coralie REGIBO,

*ses petits-enfants;*

André STURNACK et Françoise,  
Jeannine CULOT-STURNACK,

*ses frère, sœur et belle-sœur;*

et les familles apparentées

vous font part avec tristesse du décès de

**MONSIEUR**

**Jean-Pierre STURNACK**

époux de Jeannine DAOUST

né à Verviers le 4 septembre 1944  
et y décédé le 13 avril 2021.

Le défunt repose au funérarium Cornet-Mockel, route d'Oneux, 61A à Heusy, où les visites ont lieu **mercredi et jeudi de 18 à 19 heures** (15 personnes maximum dans le salon funéraire).

La crémation au centre funéraire Neomansio de Welkenraedt, suivie de la dispersion des cendres sur la pelouse du cimetière de Verviers, aura lieu **le vendredi 16 mars 2021 dans l'intimité familiale.**

Selon les volontés du défunt, les personnes qui souhaitent se manifester peuvent faire un don pour l'association INTER-ACTIONS, service d'accompagnement pour adultes en situation de handicap, sur le compte BE06 7925 5290 6722 avec la mention « En souvenir de Jean-Pierre STURNACK »

Nos remerciements vont au Dr Cerfontaine, son médecin traitant, au Dr Klein, au Dr Amaury ainsi qu'à toutes les infirmières du CD2, des urgences et soins intensifs du CHC.

Déposez vos condoléances sur [www.cornet-mockel.net](http://www.cornet-mockel.net)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Assistance Funéraire CORNET - MOCKEL, Verviers, Wegnez, Heusy - Tél. 087/33.73.79  
[www.cornet-mockel.net](http://www.cornet-mockel.net)

## INFO DECES

Monsieur François JACOBS (95 ans) de Marche-en-Famenne, décédé le 09/04/2021. Centre Funéraire Pol Laffut & Heerwegh - 084 46 62 11

Monsieur Jean-Pierre STURNACK (76 ans) de Verviers, décédé le 13/04/2021. Assistance Funéraire Cornet-Mockel - 087 33 73 79

Madame Anne Marie WISLET - FRAIPONT (64 ans) de Fexhe-le-Haut-Clocher, décédée le 12/04/2021. Pompes funèbres Jean Francois - 019 54 43 06

Retrouvez les infos décès «toutes régions» sur Sudpresse sur <http://necro.sudpresse.be>

Transmettez vos avis nécrologiques, remerciements et souvenirs

Par e-mail :

**necro@sudpresse.be**

Pour tout renseignement, contactez notre service nécrologies :

**081 208 447**

200080615102

**VERVIERS**  
URBANISME  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Wallonie  
CoDT - Annexe 26

Réf : 2020G0003-AF

Le présent avis est adressé à tous les propriétaires et occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.

### URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation introduite par Monsieur JACOBS Jean-Pierre demeurant Rue Jean Gôme 39B à 4802 Heusy.

Le terrain concerné est situé Le Petit Clos à 4802 Heusy et cadastré division 5, section A n° 94D, 73K3.

Le projet porte sur : **Urbanisation d'un bien en vue de la construction de maisons unifamiliales de type 4 façades et création d'une nouvelle voirie et d'un cheminement piétons**

et est soumis à enquête publique et pour le(s) motif(s) suivant(s) :

- Application du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale (création d'une nouvelle voirie).
- Art. R.IV.40-1. § 1<sup>er</sup>. 7<sup>o</sup> du CoDT : la demande de permis d'urbanisation visée à l'article D.IV.41 (création d'une nouvelle voirie).
- Art. R.IV.40-2. § 1<sup>er</sup>. 2<sup>o</sup> du CoDT la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;
- Ecart au Schéma de développement communal (densité).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse ci-après, **sur rendez-vous** :

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 20/04, 27/04, 04/05, 11/05, 18/05 de 16h00 à 20h00.

Il y a lieu de **prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance** auprès du service administratif de l'Urbanisme au **087/327.541**.

Date d'affichage de l'avis : 12 avril 2021

L'enquête publique est ouverte le **19 avril 2021** et clôturée le **19 mai 2021**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal de Verviers :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be);
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2020G0003-AF (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **19 mai 2021 à 11h00** au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers. Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à signaler au préalable votre présence.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme - Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le 06 avril 2021

Par ordonnance :  
La Directrice générale f.f.,  
(S) Muriel KNUBBEN.

Pour la Bourgmestre :  
L'Echevin délégué,  
(S) Freddy BREUWER.

200079724502

**ANNEXE 26**

**JALHAY**  
Aux portes des Fagnes

Wallonie

Commune de Jalhay

**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Olivier et Adeline DE RIDDER-BRAAS demeurant Rue des Wêdes 6 à 4900 Spa.

Le terrain concerné est situé Charneux à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section C n°732.

Le projet est de type : la construction d'une habitation - l'élargissement du chemin vicinal n°62 par la cession d'emprise de 59,80 m<sup>2</sup> le long de la parcelle DIV1/Sec C n°732, et présente les caractéristiques suivantes :

Le bâtiment est composé d'un volume principal de forme rectangulaire surmonté d'une toiture à double versants parallèle à la voirie. Un volume secondaire sur un niveau et couvert d'une toiture plate vient s'implanter sur le côté avant gauche de l'habitation projetée (garage). Un second volume, liaisonné au volume principal par une toiture plate, viendra s'articuler à l'arrière gauche du volume principal (poolhouse). Parement en moellon et bardage Eternit Equitone ton gris pour le volume principal. Parement en bardage bois de type Afrosmosia pour le garage et le poolhouse (Voir axonométrie).

Dossier soumis à Enquête publique en vertu des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, ainsi qu'aux articles D.IV.41 et D.VIII.7 du CoDT, pour le motif suivant : élargissement du chemin vicinal n°62 par la cession d'emprise de 59,80 m<sup>2</sup> le long de la parcelle DIV1/Sec C n°732.

Conformément aux articles D.IV.41 et D.VIII.3 DU CoDT, cette enquête englobe également l'annonce de projet pour recul relative à l'implantation de l'habitation projetée par rapport à l'habitation existante implantée sur la parcelle DIV1/Section C/731B. -

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 ;
- Les samedis **10/04/2021** et **17/04/2021** de 09h à 12h00 ;

L'enquête publique est ouverte le **06 avril 2021** et clôturée le **06 mai 2021**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be) ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202000156/4773/2020**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **06 mai 2021 de 13h30 à 14h00** à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.  
Fait à Jalhay, le 10/03/2021